

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Annexe II Directive (CE) 1907-2006
TEST LACCASE
REACTIF COLORE

Date: 26.02.2015

Page: 1/4
Ind. Rev.: 4

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance/préparation :	REACTIF COLORE
1.2 Utilisation de la substance/préparation :	Solution de laboratoire destinée à la détermination de l'activité laccase dans le moût.
1.3 Identification de la société/entreprise :	LAFFORT - B.P. 17 - 33 072 BORDEAUX CEDEX
Tel: 05.56.86.53.04	Fax: 05.56.86.30.50 info@laffort.com www.laffort.com
1.4 N° téléphone d'appel d'urgence:	Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80. ORFILA 01 45 42 59 59

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS.

Pictogramme GSH :



Mention d'avertissement :
Mentions de danger :

Danger

H 225 :
H 319 :
Conseil de prudence :

Liquide et vapeur très inflammable.
Provoque une sévère irritation.

P 210 :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
Ne pas fumer.

P 243 :

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 :

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P 303+P 361+P 353 :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P 305 +P 351+P 338 :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P 403+P 235 :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Effets néfastes pour la santé :

L'exposition prolongée à des concentrations élevées risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires avec céphalés, vertiges, nausées et somnolence.

Effets néfastes pour l'environnement :
Dangers physico-chimiques :

Peu nocif dans le milieu aquatique.
Facilement inflammable.

Risques spécifiques :

Facilement inflammable, éloigner les sujets présentant des lésions hépatiques et les alcooliques.
En cas d'incident, retirer la victime de l'atmosphère polluée, enlever les vêtements souillés.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant contribuant aux dangers :	Alcool Ethylique 95%
Nom chimique :	Alcool Ethylique ou Ethanol ou C ₂ H ₆ O
N° CAS : 64-17-5	
Composant contribuant aux dangers :	Syringaldazine
Nom chimique :	Syringaldazine 99% ou C ₁₈ H ₂ ON ₂ O ₆
N°CAS :	144114-32-5
N°CEE :	238-390-1
Concentration :	Alcool Ethylique 95% : ≥ 95%
	Syringaldazine 99% : 0.006%.

4 - PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	En cas d'intoxication aiguë, retirer la victime de l'atmosphère polluée, enlever s'il y a lieu les vêtements souillés, maintenir au chaud et au calme, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau ou les yeux :	rincer abondamment à l'eau, pour les yeux en écartant les paupières pendant 15 minutes et consulter un spécialiste.
En cas d'ingestion :	Faire boire 2 grands verres d'eau, consulter un medecin en cas de lésions hépatiques.
Instruction pour le médecin :	En cas d'incident, traiter symptomatiquement.artificielle.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés :	Mousse pour solvants polaires (sauf mousses spéciales pour hydrocarbures), poudre, anhydride carbonique, eau pulvérisée.
- Dangers spécifiques :	Facilement inflammable. Ne pas porter de vêtement en matières synthétiques.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**EVACUER LA ZONE.**

Précautions individuelles :	Porter un appareil respiratoire filtrant de type A.
Précautions pour l'environnement :	Empêcher l'écoulement dans les égouts et le milieu naturel.
Procédure de nettoyage/d'absorption :	Absorber avec une matière inerte pulvérulente (sable, ciment).
Elimination :	Remettre à un récupérateur spécialisé et agréé. Ne jamais jeter les déchets à l'égout ni dans un cours d'eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Assurer une bonne ventilation des lieux de travail, à l'abri de toute source d'ignition, de chaleur. Ne pas utiliser d'air ou d'oxygène comprimé pour le transvasement ou la circulation du produit. Eviter l'accumulation de charges électro statiques, vérifier que l'installation électrique est destinée à des lieux en atmosphère explosible de groupe A.
----------------	--

Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles. Ne stocker sur les lieux de travail que des quantités limitées, éviter de respirer les vapeurs.

Stockage :	Stocker le récipient bien fermé dans un endroit ventilé à l'abri de toute source de chaleur, sur un sol imperméable et incombustible dans des récipients en fer, acier inoxydables, cuivre, aluminium, verre, polyéthylène.
------------	---

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipement de protection individuelle :	Protection des mains : nécessaire Protection des yeux : nécessaire
---	---

Mesure d'hygiène industrielle : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Ne pas fumer et ne pas manger pendant l'utilisation.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Couleur : Incolore
Odeur : Caractéristique
pH : non applicable
Pression de vapeur : 59 mbar à 20 °C
Température d'ébullition : 80 °C environ
Température d'auto-inflammation : 425 °C environ
Point d'éclair : 12,8°C (95%)
Limite d'explosivité dans l'air : inférieure : 3.5 % supérieure : 19.0 %
Densité apparente : vapeur/air : 1.59
Masse volumique : 0,805 g / cm³ environ
Solubilité : Miscible en toutes proportions dans l'eau et dans la plupart des solvants usuels.

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Condition à éviter : la chaleur, les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique...
Matière à éviter : les oxydants puissants et le nitrate d'argent
Produits de décomposition dangereux : CO, CO₂, aldéhydes, etc....

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aigue à l'éthanol :
Ingestion : Coma éthylique en cas d'absorption massive.
Inhalation : L'exposition prolongée à des concentrations élevées risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires avec céphalés, vertiges, nausées, somnolence.
Contact avec les yeux : Possibilité de légère irritation.
Toxicité chronique ou à long terme :
Inhalation : L'exposition prolongée à des concentrations élevées risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires avec céphalés, vertiges, nausées, somnolence.
Contact avec la peau : Irritation cutanée possible par contact répété.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Très mobile dans le sol, miscible dans l'eau, intrinsèquement biodégradable.
Ecotoxicité : CL50-24 h: 11.100 mg/l pour les Brachydanio rerio, CL 50-5 jours : > 12.000 mg/l pour les algues.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se référer aux dispositions locales et fédérales en vigueur.
Se mettre en rapport avec une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR : Numéro UN : 1170
Classe : 3
PG : II
Nom du chargement adéquat : Réactif Coloré
IMDG : Numéro UN : 1170

Produit: REACTIF COLORE

Date: 26.02.2015

Classe : 3

PG : II

Nom du chargement adéquat : Réactif Coloré

Polluant marin : Non

Polluant marin intense : Non

IATA :

Numéro UN : 1170

Classe : 3

PG : II

Nom du chargement adéquat : Réactif Coloré

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon les directives de l'UE.

15.1 Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : données non disponibles.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique : données non disponibles.

Se conformer à tout autre disposition nationale en vigueur.

16 - AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »